

Les bords de Seine, un site privilégié pour



photos : Ports de Paris

installer des ruches

L'équation est désormais connue de tous : sans abeilles, pas de pollinisation. Et sans pollinisation, pas de reproduction des plantes à fleurs, plus de fruits, ni de légumes et une biodiversité à l'agonie. Alors que l'agriculture intensive et la banalisation des paysages s'étendent dans toutes les régions françaises, les zones les plus urbanisées s'avèrent étonnamment favorables au développement des abeilles. En Ile-de-France, dans les parcs et en bord de Seine, des dizaines de nouvelles ruches sont installées chaque année par les entreprises et les collectivités locales...



Du Gâtinais aux Pyrénées, de la Normandie à la Savoie, les apiculteurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels, font tous la même constatation : chaque année, depuis une trentaine d'années, les colonies d'abeilles sont touchées par des phénomènes de mortalité anormale et récurrente. Alors que les apiculteurs des années 60 avaient l'habitude de retrouver toutes leurs ruches en activité à la sortie de l'hiver, les apiculteurs actuels connaissent des taux de mortalité hivernale couramment supérieurs à 30%.

Cet effondrement des populations, observé dans les élevages, est également identifié

dans la nature et concerne, non pas seulement l'abeille domestique, mais toutes les espèces pollinisatrices. L'explication complète de ces phénomènes n'est pas encore bien cernée. Mais il est d'ores et déjà établi que le développement de l'agriculture intensive, avec ses traitements chimiques et ses immenses champs sans haies, ainsi que la raréfaction des prairies, ont leur rôle à jouer dans cette inquiétante évolution.

Paradoxalement, face à ces campagnes devenues peu hospitalières, les zones urbaines offrent aujourd'hui un refuge accueillant aux espèces pollinisatrices et plus particulièrement

aux abeilles. En ville, les températures sont élementes. Les fleurs sont nombreuses et variées, que ce soit sur les balcons ou dans les espaces verts, et bénéficient, dans leur grande majorité, de méthodes de culture sans engrais, ni pesticides.

En Ile-de-France, de nombreux habitants élèvent une ou deux ruches sur leur terrasse ou leur balcon. Ils ont ainsi le plaisir de récolter un peu de miel et de participer au maintien de la biodiversité. Depuis quelques années, des collectivités et des entreprises leur ont emboîté le pas.

Sur les toits de l'Opéra

A Paris, l'exemple le plus célèbre est certainement le rucher des toits de l'Opéra Garnier. Mais il existe également des ruches sur la terrasse des locaux de Natureparif ainsi que sur les toits de la Mairie du 4^e arrondissement, du siège du service public de l'assainissement francilien SIAAP, du Centre d'animation de la place des Fêtes ou encore de la Maison de santé des sœurs Augustines, rue de la Santé. Côté espaces verts, le jardin du Luxembourg accueille un rucher-école depuis 1856. Des ruches se trouvent également dans les jardins de l'Hôtel de Région d'Ile-de-France et dans de nombreux parcs ▶

Des ruches dans votre commune ? Et pourquoi pas ?

Henri Clément, apiculteur professionnel dans les Cévennes, est le porte-parole de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Il est à l'initiative du programme "L'abeille, sentinelle de l'environnement" qui propose à des collectivités locales et à des entreprises d'accueillir des ruches sur leur territoire. L'objectif : protéger les abeilles et sensibiliser la population.

- Henri Clément, qu'est-ce qui incite de plus en plus de communes à installer des ruches sur leur territoire ?

- La présence de ruches permet de sensibiliser les gens et surtout les enfants à l'importance des abeilles dans la nature. Le rucher peut être le support d'animations, de formations, d'initiations. Il est aussi un très bon support de communication car l'apiculture bénéficie d'une belle image. L'inauguration d'un rucher ou les événements qui l'entourent peuvent offrir l'occasion de valoriser toute une politique communale de développement durable, des économies d'énergie à l'abandon des produits phytosanitaires. Et puis, c'est prouvé, les jardins sont bien plus beaux et fleurissent à proximité d'un rucher !

- Quelles conditions faut-il réunir pour installer un rucher ?

- Il faut disposer d'un terrain dans une zone non inondable, à l'abri du vent et exposé à l'est ou au sud-est. En milieu urbain, il est bon de prévoir des barrières pour que le public ne perturbe pas les abeilles qui ne piquent que si on les dérange. Dans chaque département, un arrêté préfectoral précise les distances à respecter par rapport à la voie publique. Mais une haie ou un obstacle de 2 m de haut, qui oblige les abeilles à voler au-dessus de la tête des gens, permet de s'affranchir des distances. Les ruches peuvent aussi être installées sur un toit ou une terrasse. Et même dans un bureau ou un hall, avec une sortie vers l'extérieur. C'est une belle solution car les ruches peuvent être vitrées et permettre l'observation du travail des abeilles. J'attends d'ailleurs que des élus s'intéressent à cette possibilité...

- Quelles sont les contraintes réglementaires ?

- Elles sont faibles. Les ruches doivent simplement être déclarées au Groupement de défense sanitaire apicole (GDSA) ou multi-espèces du département concerné. Et elles doivent être assurées.

- Qu'apporte le programme " Abeilles, sentinelles de l'environnement " aux communes ?

- L'installation et l'entretien d'un rucher demande une bonne expérience de l'apiculture. Un débutant ne peut pas le faire. Quand une commune devient partenaire du programme, elle bénéficie d'un apiculteur référent qui visite régulièrement les ruches toute l'année, les entretient, récolte le miel et remplace les colonies si elles meurent.

Union nationale de l'apiculture française (UNAF),
26 rue des Tourmelles 75004 Paris, 01 48 87 47 15

► **parisiens, dont les bois de Vincennes et de Boulogne, le parc Georges Brasseur, le parc Monceau ou le parc de la Villette. En tout, ce sont près de 300 ruches qui feraient leur miel dans la capitale.**

Le lancement, en 2005, du programme "L'abeille sentinelle



Photo : Forêt de Paris

de l'environnement" (voir notre article par ailleurs) par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) a donné un nouvel élan à cet engagement en mettant à disposition des institutions, des entreprises et des collectivités territoriales du matériel et des compétences professionnelles.

En Ile-de-France, les villes de **Joinville-le-Pont, d'Ivry-sur-Seine, d'Aubervilliers** sont partenaires, avec d'autres, de "L'abeille sentinelle", mais aussi **Aéroports de Paris, le château de Versailles, le Conseil général de Seine-et-Marne** ainsi que des centres commerciaux. **Ports de Paris**, partenaire de l'UNAF depuis 2013, a installé un premier rucher sur le port de **Bonneuil-sur-Marne** en avril 2013 et un

second à l'entrée du port de **Gennevilliers** en septembre.

A **Conflans-Sainte-Honorine** (Yvelines), c'est à l'initiative d'un Conflanais passionné, Patrick Jouve, qu'a été créée l'association "L'abeille conflanaise" en 2010. "Comme je cherchais un emplacement pour installer quelques ruches, je suis allé à la Mairie. Les élus ont été enthousiasmés par le projet", se souvient l'apiculteur amateur. Depuis, il a réuni une soixantaine de passionnés et installé 40 ruches sur un terrain prêté par la Commune un peu à l'extérieur de la ville. La majorité des ruches appartient aux membres de "L'abeille conflanaise", deux appartiennent à la Mairie et trois à l'association qui les utilise pour initier les débutants.

A **Puteaux**, dans les Hauts-de-Seine, c'est la structure municipale d'éducation à l'environnement, le Naturoscope, qui s'est lancée dans l'apiculture. Avec l'aide d'un apiculteur amateur embauché pour la belle saison, trois ruchers ont été installés, l'un sur le toit de la Mairie, le deuxième dans un domaine de la ville dans les Yvelines et le troisième sur l'île de Puteaux, au milieu de la Seine. "Nous organisons des visites ponctuelles du rucher qui est sur l'île, il y a des cours d'apiculture tous les samedis depuis deux ans et surtout, nous initions de nombreux collègues. Après que les animateurs leur ont expliqué comment vivent les abeilles, les jeunes enflent des combinaisons et ouvrent les ruches avec nous" explique Gilles Decatoire, directeur adjoint du Naturoscope.

Les bords de Seine offrent un site privilégié pour l'installation de ruches. Axe de circulation pour les insectes, les rives sont riches d'une végétation variée, des parcs urbains aux lisières sauvages en passant par les prairies et les prés. Nos amies les abeilles et la biodiversité ont tout à gagner de l'intérêt que montrent aujourd'hui acteurs du fleuve et communes riveraines pour leur protection et leur élevage.

Les papillons aussi...

Si les abeilles font l'objet d'une surveillance particulière par les apiculteurs qui les élèvent, elles ne sont cependant pas les seules à connaître un inquiétant recul de leurs populations. Tous les insectes pollinisateurs de la famille des Hyménoptères sont également concernés, ainsi que, et la chose est moins connue, les papillons. Selon une étude réalisée en juillet 2013 par l'Agence européenne de l'environnement (AEE), le nombre de papillons de prairie a diminué de moitié en Europe depuis 20 ans. Or, les papillons jouent, au même titre que les abeilles, un rôle capital dans la pollinisation des plantes à fleurs. L'agriculture intensive et les quantités de pesticides déversées dans la nature ainsi que la disparition des prairies sont, une fois encore, mises en cause dans cette inquiétante évolution.

V. Brancotte

Maire de Fontaine-le-Port, Seine-et-Marne, 1.000 habitants

Béatrice Mothré : « Le tonnage des bateaux augmente et les berges s'érodent »

Photo : Benjamin Azévras

A quelques kilomètres en amont de Melun, entre Samois-sur-Seine et Bois-le-Roi, la petite commune de Fontaine-le-Port (Seine-et-Marne) s'étend le long du dos rond d'un méandre. Ses presque 1000 habitants sont répartis en deux quartiers. L'un, héritier d'un ancien village viticole, domine la Seine du haut des coteaux. L'autre, qui a donné son nom à la commune, est l'ancien port. Le premier alimentait autrefois le second en tonneaux de vin qui partaient sur la Seine vers Paris et les ports du Nord. Fontaine-le-Port,

c'est aussi ces belles maisons anglo-normandes que l'on nomme ici les "Affolantes des bords de Seine". Béatrice Mothré a été élue maire de Fontaine-le-Port en mars 2014 après avoir été adjointe puis conseillère municipale lors des deux précédents mandats. Avec son mari, elle a longtemps dirigé à Nogent-sur-Seine une entreprise de négoce en grains, dont les produits partaient en bateau vers Rouen ou Anvers. C'est dire si le nouveau maire, qui a toujours habité en bord de Seine, connaît le

fleuve et ses contraintes. Elle en aura besoin pour gérer ce qui sera l'un des défis de son mandat : la reprise d'un aménagement de berges qui a échoué à enrayer une très forte érosion.

